

TOURNÉE GÉNÉRALE 2014

LA DIFFUSION MUSICALE DANS LES CAFÉS-CONCERTS À LA RÉUNION



SOMMAIRE

Contexte 3
Un budget doublé en 2014, à l'origine de la montée en charge du dispositif 3
Les usagers de Tournée générale 3
UNE LÉGÈRE HAUSSE DU NOMBRE DE PRODUCTEURS IMPLIQUÉS 4
UNE HAUSSE DU NOMBRE DE LIEUX DE DIFFUSION INSCRITS SUR LA PLATEFORME 4
LES GROUPES MUSICAUX BÉNÉFICIAIRES 6
Poids et caractéristiques de la diffusion dans les cafés-concerts 6
LES CESSIONS 6
LES CONCERTS 7
LES CACHETS 8
Conclusion 10

Etablissement des données : Romain Poncelet et Guillaume Samson
Rédaction : Guillaume Samson
Graphisme : Mike Colléaux
Septembre 2015

Contexte

Visant à favoriser la diffusion musicale dans les lieux de petite jauge de type cafés-concerts, le dispositif Tournée générale, créé en 2009 par le Kabardock, a été réformé en 2012 afin d'en étendre la portée. Avec les autres dispositifs d'aide du PRMA (FRAM, RESA...), Tournée générale s'inscrit dans une mission d'aide à la professionnalisation des acteurs de la filière musicale réunionnaise.

Ceci se traduit, d'un côté, par une aide financière à l'embauche des artistes et techniciens qui se produisent dans les cafés-concerts. De l'autre, Tournée générale offre un appui logistique (prêt de matériel, aide à la communication, accès au subventionnement technique dans les établissements) aux usagers du dispositif : artistes, producteurs, cafés-concerts¹.

Présenter les données issues de l'exploitation du dispositif en 2014 au regard de celles de 2013 quand cela est pertinent et possible, permet d'appréhender la montée en charge du dispositif dont le budget a été doublé en 2014. Au-delà du seul impact économique de ce dispositif (qui se traduit en terme d'embauches et de contrats de cession), ce bilan souligne l'importance et la diversité des pratiques liées à la diffusion musicale dans les lieux de petite jauge. Il questionne enfin (à l'échelle insulaire) les équilibres territoriaux en matière d'infrastructures et de pratiques culturelles.

Un budget doublé en 2014, à l'origine de la montée en charge du dispositif

- En 2014, le montant alloué à l'aide à l'embauche dans le cadre de Tournée générale a été de 124 012 euros (63 310 euros en 2013)².

Cette hausse explique l'augmentation du nombre de cachets aidés³ qui sont passés de 535 en 2013 à 1044 en 2014. Comme en 2013, l'aide économique allouée en 2014 a toutefois été inférieure à la demande des usagers. Faute de fonds disponible, il n'a plus été possible de programmer de concerts dans le cadre du dispositif dès le mois d'octobre. Toutefois, des concerts programmés sur la plateforme avant cette date ont eu lieu jusqu'en décembre.

Les usagers de Tournée générale

- Entre 2013 et 2014, le nombre de lieux usagers a sensiblement augmenté tandis que celui des producteurs usagers du dispositif n'a quasiment pas évolué.

Le nombre de concerts et le nombre d'interventions de musiciens a fortement cru, passant de 151 à 254 pour les concerts et de 535 à 1044 pour les interventions de musiciens et/ou de techniciens. Pour une partie des usagers (déjà identifiés en 2013), ceci témoigne d'une augmentation générale de l'activité de diffusion et de production dans le cadre de Tournée générale.

¹ Pour une présentation détaillée du dispositif voir : *Tournée générale en 2013 : présentation et activité*, PRMA, 2014.

² A cela, s'ajoutent 6966 euros pour le fonctionnement du dispositif et 4930 euros pour l'investissement.

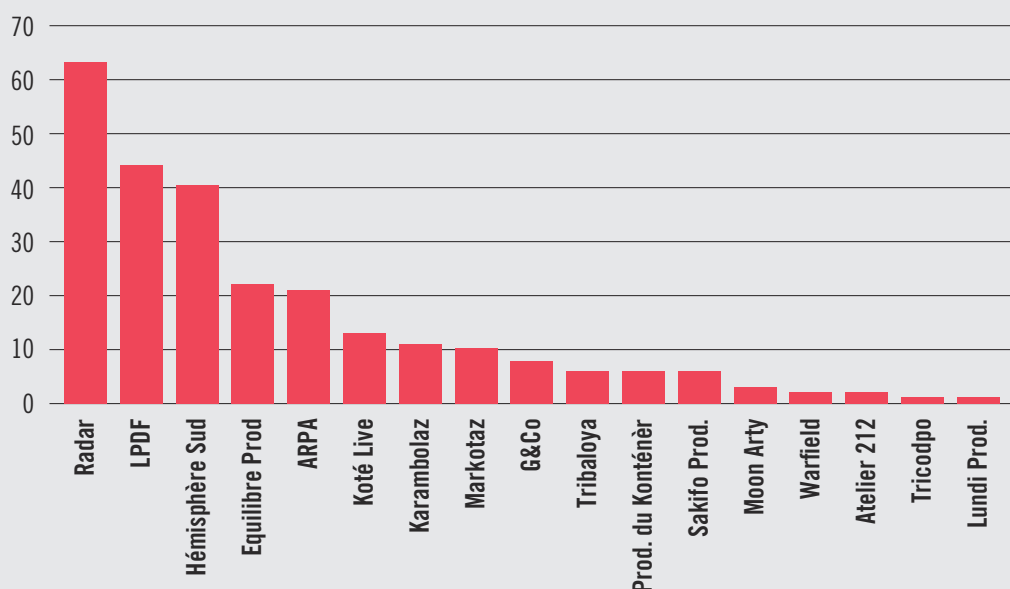
³ En 2013, le dispositif avait fonctionné de juin à décembre uniquement. Le nombre de cachets aidés, permettant le calcul du montant de l'aide, avait été évalué sur cette période. En 2014, le dispositif a fonctionné de janvier à décembre.

Une légère hausse du nombre de producteurs impliqués

► A la fin de 2014, 17 producteurs avaient mobilisé l'aide au moins une fois durant l'année.

La majorité d'entre eux (14) étaient déjà bénéficiaires du dispositif en 2013. Deux producteurs usagers en 2013 n'ont plus mobilisé le dispositif en 2014 tandis que 3 nouvelles structures sont apparues en 2014. Comme en 2013, on note une forte concentration de l'usage de l'aide sur une minorité de structures. 3 producteurs ont ainsi produit à eux seuls 147 concerts aidés, soit 58% de l'ensemble des concerts pris en charge. Ils encadrent l'activité de 50 groupes différents (moyenne de 16,6 groupes par structure). Les 46 autres groupes inscrits et actifs au sein du dispositif sont encadrés par 14 structures différentes (moyenne de 3,3 groupes par structure). Ici, l'activité des structures est généralement orientée vers l'accompagnement/encadrement de carrière de quelques groupes ou d'un groupe unique.

Répartition des concerts aidés par producteurs



Une hausse du nombre de lieux de diffusion inscrits sur la plateforme

► A la fin de l'année 2014, 43 lieux de diffusion étaient inscrits sur la plateforme, soit 14 de plus qu'en 2013.

Le réseau de diffusion de Tournée générale représentait en 2014 environ 60% des lieux de type café/bar ou restaurant qui programment de la musique sur le territoire⁴ (soit une augmentation de 20% par rapport à 2013).

► Sur l'ensemble des lieux inscrits sur la plateforme, 29 ont programmé au moins un concert dans le cadre du dispositif en 2014, soit 8 de plus qu'en 2013.

La répartition territoriale des cafés-concerts actifs est toujours marquée par une forte inégalité entre les micro-régions de l'île : plus de la moitié des lieux (16) se situent dans l'Ouest (en

⁴ Recensement PRMA/PILS de juillet 2013.

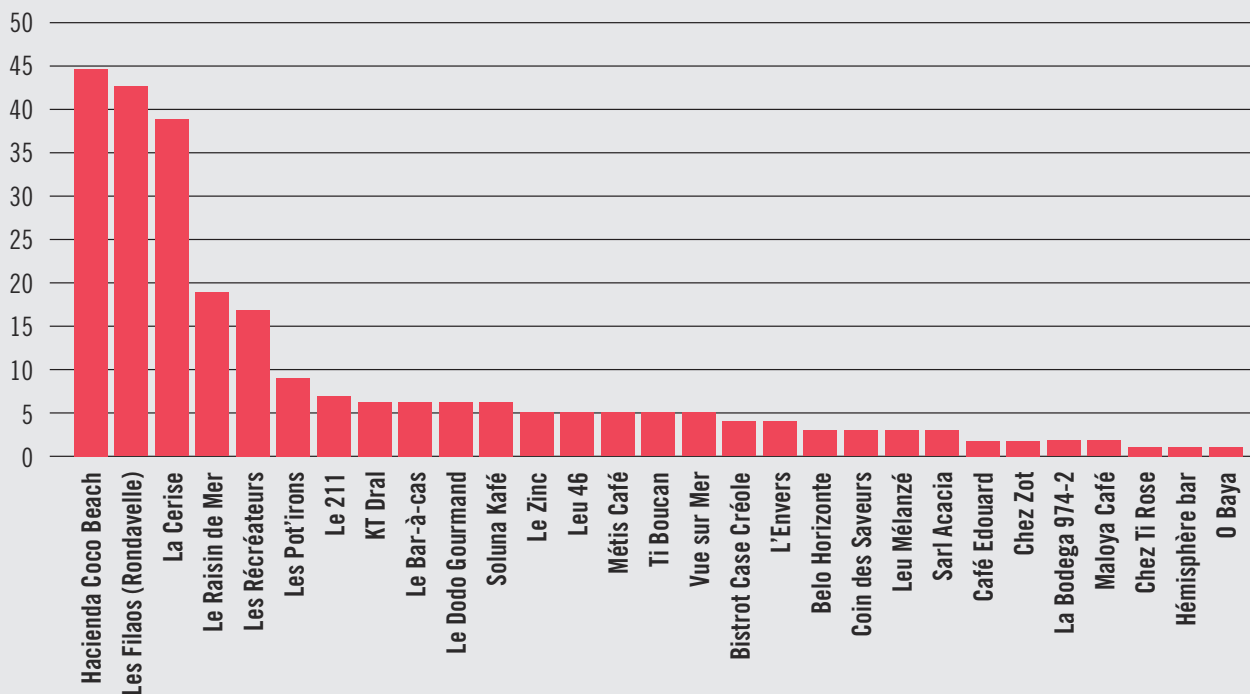
particulier dans la zone balnéaire de Saint-Paul). Les autres lieux se répartissent entre le Nord (5), le Sud (7) et l'Est (1).

► Bien que moins nombreux, les établissements de label 2 assument toujours l'essentiel de la programmation⁵.

Les établissements inscrits en label 2 en 2013, dont la programmation de concerts est au cœur de l'activité, se sont maintenus dans le dispositif en 2014. Un autre lieu a été labellisé dans l'année. Les six établissements de label 2 ont ainsi programmé 172 concerts (67,8% des concerts), avec une moyenne de 28,6 concerts programmés à l'année par établissement. Dans les établissements de label 1, où la programmation est plus épisodique et moins centrale dans l'activité, la programmation annuelle de concerts est de 3,5 en moyenne. Entre 2013 et 2014, la part des concerts et des cachets assumés par les lieux de label 2 a augmenté sensiblement.

	LIEUX			CONCERTS			CACHETS		
	Nombre	Pourcentage	Ecart 2013	Nombre	Pourcentage	Ecart 2013	Nombre	Pourcentage	Ecart 2013
Lieux label 2	6	20,7%	-3,1%	172	67,8%	+7,5%	727	69,6%	+7,9%
Lieux label 1	23	79,3%	+3,1%	82	32,2%	-7,5%	317	30,36%	-7,9%

Répartition par cafés-concerts des concerts aidés



⁵ Tournée générale distingue des lieux de label 1 et de label 2. Conformément à la loi, les lieux qui ne disposent pas d'une licence d'entrepreneur de spectacle ne peuvent pas programmer plus de 6 spectacles par an. Ils bénéficient du label 1, dit « simple », dans le cadre de Tournée générale. Les autres lieux, qui disposent d'une licence et peuvent en conséquence programmer plus de 6 spectacles à l'année, sont inscrits en label 2 dans le dispositif.

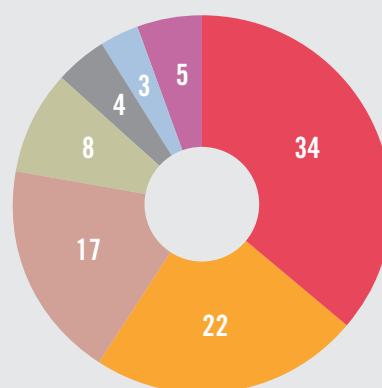
Les groupes musicaux bénéficiaires

- ▶ Au 31 décembre 2014, 213 groupes étaient inscrits sur la plateforme www.tourneegenerale.re. 93 d'entre eux avaient joué au moins une fois dans le cadre du dispositif⁶.
- ▶ Sur les 57 groupes programmés dans le cadre de Tournée générale en 2013, 39 ont de nouveau été usagers du dispositif en 2014.
- ▶ 54 nouveaux groupes bénéficiaires ont été programmés en 2014.

Les groupes actifs dans le dispositif ont réalisé en moyenne 2,8 concerts dans l'année (médiane 2). Ces chiffres sont quasiment identiques à ceux de 2013. 20 groupes ont donné plus de 3 concerts et deux en ont fait plus de 10 (ce qui correspond plus ou moins à un concert par mois). Ces 20 groupes ont réalisé plus de la moitié (133) des 259 concerts aidés.

Nombre de concerts réalisées par les groupes inscrits en 2014

1 DATE	2 DATES
3 DATES	4 DATES
5 DATES	6 DATES
7 DATES et +	



Lecture : 17 groupes inscrits sur la plateforme Tournée générale ont réalisé trois concerts aidés dans le cadre du dispositif

- ▶ Les 254 concerts aidés en 2014 ont donné lieu à 910 embauches de musiciens et 134 embauches de techniciens.

En moyenne, chaque concert donne lieu à l'emploi de 4,1 intervenants (contre 3,5 en 2013) et 115 concerts ont donné lieu à l'embauche d'au moins un technicien.

Poids et caractéristiques de la diffusion dans les cafés-concerts inscrits

Les 254 concerts aidés en 2014 ont généré 75153 euros de contrats de cession et 1044 embauches d'artistes et de techniciens.

Les cessions

- ▶ Le prix moyen des cessions est en légère augmentation : il passe de 273 euros en 2013 à 296 euros en 2014.

⁶ Être inscrit sur la plateforme ne garantit aucunement que le groupe ou l'artiste individuel sera programmé dans le cadre du dispositif et bénéficiera de l'aide. Pour cela, il doit être programmé par un café-concert. Sur ce point, les cafés-concerts bénéficiaires de Tournée générale restent entièrement libres et autonomes dans leurs choix parmi les groupes inscrits sur la plateforme.

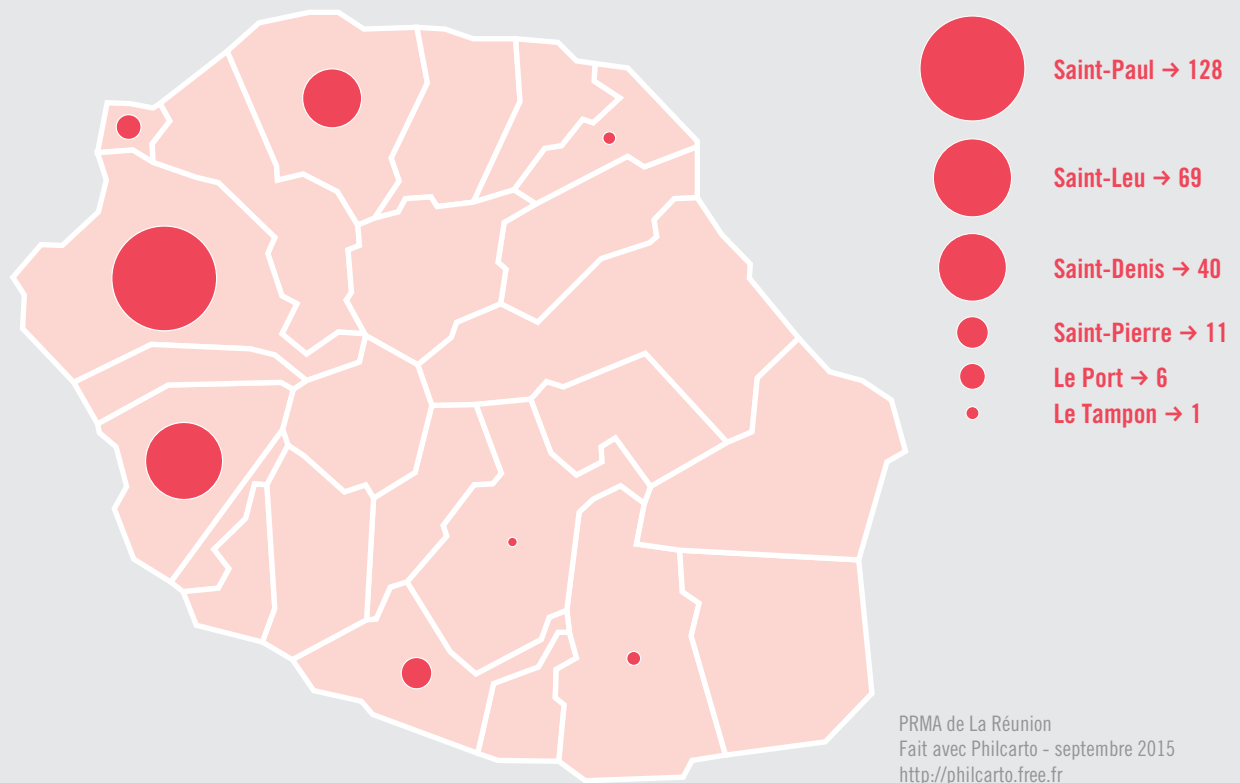
Cependant, le montant moyen des cessions par intervenant baisse à 72 euros (contre 77 euros en 2013). Ceci corrobore l'augmentation du nombre d'intervenants par concerts aidés (cf. supra), laquelle n'est pas couverte par l'augmentation du prix des cessions. Enfin, si l'amplitude des montants de cession reste identique à celle de 2013 (ils varient de 59 à 1000 euros), on note toutefois une hausse du montant médian qui passe de 200 à 300 euros.

Les concerts

- La région Ouest reste la plus touchée par le dispositif : la moitié des concerts ont été organisés dans la commune de Saint-Paul et 75% des concerts ont été programmés par des lieux situés à Saint-Paul et à Saint-Leu.

De même, 83% des cachets ont concerné des concerts programmés à Saint-Paul et à Saint-Leu. Enfin, les concerts programmés dans les 4 lieux qui utilisent le plus le dispositif (situés à Saint-Leu et à Saint-Paul) ont généré 601 cachets (56% des cachets). Cette distribution géographique des concerts est conforme à l'implantation de l'ensemble des cafés-concerts sur l'île.

Répartition des concerts par communes

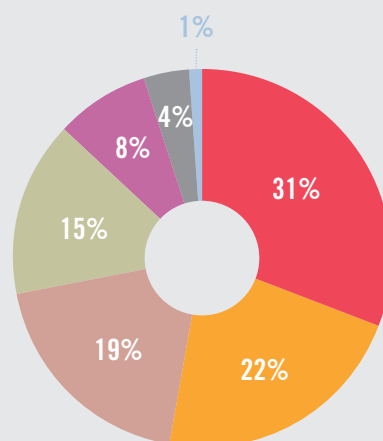


- La majorité des groupes aidés s'inscrivent dans les styles chanson-variété, séga-maloya et rock-pop.

Comme en 2013, la programmation des concerts reste peu spécialisée d'un point de vue esthétique. On note qu'en 2014 le dispositif a aidé des concerts de groupes de reggae et de ragga dance hall, esthétiques absentes de la programmation en 2013.

Répartition des concerts par esthétique musicale

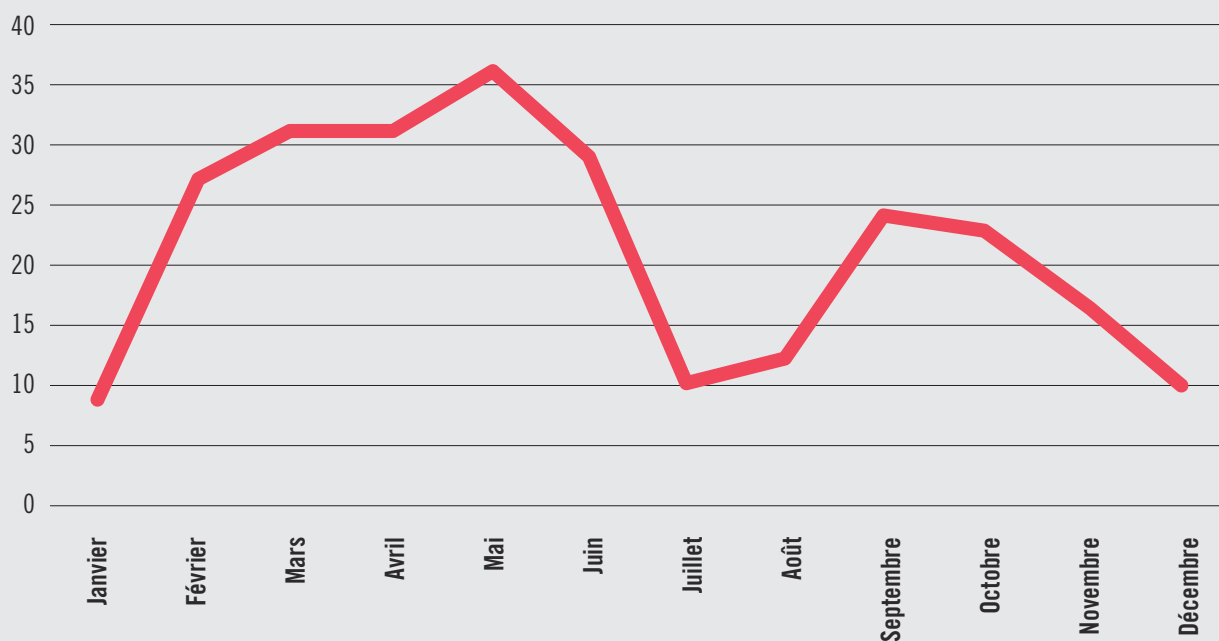
Chanson - Variété - Folk
Séga - Maloya - World
Rock - Pop - Métal
Jazz - Musique latine
Techno - Electro
Reggae - Ragga - Dance hall
Rap - Hip hop



- Les deux tiers des concerts ont lieu au premier semestre de l'année. Les mois de juillet et d'août sont marqués par une baisse importante du nombre de concerts.

Il reste difficile de généraliser ces données à l'ensemble de la programmation des cafés-concerts (dans et hors Tournée générale) dans la mesure où le fonds Tournée générale a été entièrement « réservé » à compter du 6 octobre 2014⁷. Toutefois, la baisse importante de programmation en juillet et août paraît témoigner d'une caractéristique « saisonnière » de l'activité de programmation des lieux.

Répartition mensuelle des concerts aidés



⁷ A partir de cette date, il n'a plus été possible de réserver l'aide pour de nouveaux concerts dans le cadre du dispositif, mais les concerts prévus avant cette date pour la période d'octobre à décembre en ont bénéficié.

Les cachets

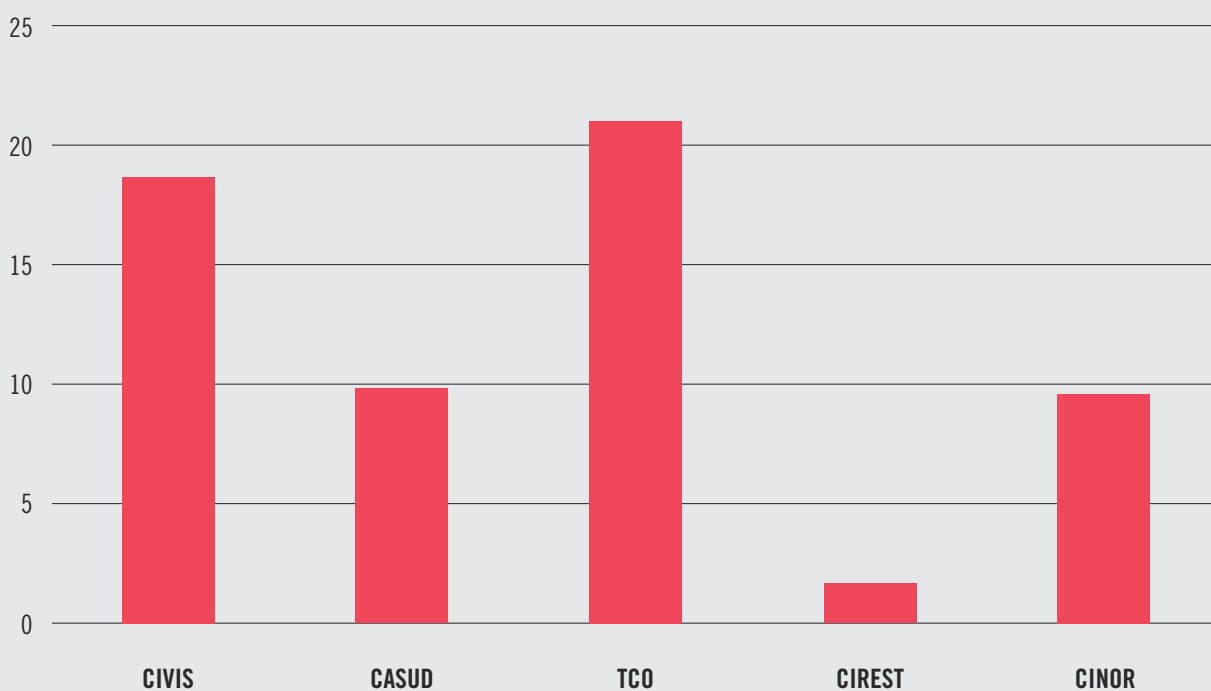
► 1 044 cachets ont été aidés dans le cadre du dispositif. 87% des cachets aidés concernent des musiciens (et 13% des techniciens). Ils représentent un total de salaires bruts de 137 515 euros.

Le montant moyen des cachets des musiciens et des techniciens est en hausse avec un cachet moyen de 132 euros par intervenant (119 en 2013).

Si 364 musiciens ont bénéficié au moins une fois de l'aide, on note toutefois une différence importante entre une minorité d'utilisateurs récurrents et une majorité d'utilisateurs occasionnels : 13 musiciens ont bénéficié de plus de 11 cachets aidés durant l'année (avec un maximum de 22 cachets), tandis que 136 musiciens n'en ont réalisé qu'un seul.

La distribution géographique des cachets est moins concentrée dans l'Ouest que ne l'est celle des concerts et des cafés-concerts (principalement concentrés dans l'Ouest). Rapportée à la population totale des régions de résidence des musiciens qui ont bénéficié de l'aide, l'aide touche majoritairement des musiciens de l'Ouest et du Sud de l'île.

Nombre de cachets aidés pour 10 000 habitants selon les communautés de communes de résidence des musiciens



Lecture : dans les communes appartenant à la CIVIS, l'équivalent de 18 cachets pour 10 000 habitants ont été aidés par le dispositif.

Conclusion

En 2014, les principales tendances relevées en 2013 ont été confirmées voire renforcées. Tout d'abord, on assiste à plusieurs phénomènes de concentration :

- ▶ concentration de l'implantation des cafés-concerts dans l'Ouest ;
- ▶ concentration de la diffusion sur quelques lieux situés pour la plupart à Saint-Paul et à Saint-Leu ;
- ▶ concentration des cachets aidés sur des artistes résidant dans l'Ouest et le Sud ;
- ▶ concentration de l'aide sur quelques producteurs.

Ceci s'inscrit globalement dans la géographie de l'activité de diffusion dans les cafés-concerts à La Réunion telle que nous avons pu la caractériser en 2013. Toutefois, plusieurs questions restent en suspens, comme par exemple le nombre relativement bas de cachets distribués à des musiciens du Nord. Pour l'Est, le constat établi en 2013 (quasi absence de lieux, absence de programmation, peu de musiciens concernés par l'aide) est largement confirmé. Des démarches visant à adapter le dispositif aux entrepreneurs de l'Est, notamment dans le cirque de Salazie, ont été entreprises en 2014 qui devraient porter leurs fruits en 2015 avec une augmentation prévisible de la programmation aidée dans cette zone.

On notera par ailleurs la relative stabilité des producteurs et des diffuseurs mobilisant le dispositif, le nombre de sortants et de nouveaux entrants étant relativement faible. Ce constat est beaucoup plus nuancé pour les groupes bénéficiaires. A côté d'un noyau d'une trentaine de groupes qui ont régulièrement mobilisé l'aide en 2013 et 2014, de nombreux groupes n'ont mobilisé l'aide qu'occasionnellement durant cette période. Si le dispositif paraît bénéficier d'abord à une minorité de lieux et de producteurs et, dans une moindre mesure, à une minorité de groupes (qui couvrent la majorité des concerts aidés), une part importante de l'aide reste adressée à une grande pluralité d'acteurs qui en bénéficient de façon occasionnelle.

On peut voir là une confirmation des trois logiques d'usage du dispositif par les artistes, que nous avons identifiées en 2013 :

- ▶ logique professionnelle, portée par des musiciens vivant majoritairement ou intégralement de leur activité dans les cafés-concerts ;
- ▶ logique d'expression artistique « permettant la diffusion dans la légalité et dans de bonnes conditions techniques de projets portés par des musiciens insérés professionnellement en dehors de la pratique musicale » ;
- ▶ logique d'émergence ou de développement de groupes qui « parfois inscrits dans les réseaux institutionnels d'accompagnement, appréhendent la diffusion dans les petites jauges comme un passage » dans leur carrière.